

DISCOURS D'OUVERTURE
RENCONTRE MULTI-ACTEURS SUR LA POLLUTION PLASTIQUE
LOMÉ, LE 15 JUILLET 2023
HÔTEL AMY'S

Monsieur le Chef Division Communication de l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP)

Monsieur le Président de l'Association des Acteurs de l'Assainissement du Togo (3AT)

Camarades, Délégués des parties prenantes et intervenantes dans la lutte contre la pollution plastique ici présents

Mesdames, Messieurs,

Chers invités, chacun à vos rangs, grades, tout protocole respecté

C'est un honneur pour nous de vous souhaiter la cordiale et différente bienvenue à cette rencontre Multi-Acteurs sur la pollution plastique, une première du genre.

L'événement qui nous rassemble aujourd'hui dans la coquette salle de l'Hôtel AMY'S a une portée internationale et se situe dans le cadre des négociations pour un accord juridique et contraignant sur la pollution plastique.

Au niveau national, il s'inscrit dans la contribution des parties prenantes à la politique de promotion d'un environnement sain inscrit sur la feuille de route du gouvernement et qui constitue une priorité pour Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République Togolaise et piloté par le Monsieur le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières.

De nos jours la pollution plastique est devenue un réel problème pour nos Etats à tel point que le Ministre Norvégien de l'Environnement disait : je cite : « **la pollution plastique est une épidémie.** » et l'Institut International de Développement Durable de renchérir qualifiant le phénomène de pollution plastique de « pandémie. »

Quand nous faisons le parallèle avec le Grand Confinement, il est à souligner en toute évidence que la démarche mondiale à la fois urgente, fait l'objet de réflexion concertée et individuelle, à la fois sectorielle et transversale, pour tendre vers une vision universelle de la maîtrise du mal.

Mesdames et Messieurs, Chers invités, il n'est plus un secret pour nul humain que dans le même esprit, la planète terre part aujourd'hui en lutte contre la pollution plastique. L'enthousiasme qui a porté les Etats-Membres le 2 mars 2022 à Nairobi au Kenya à approuver la résolution historique visant à mettre un terme à la pollution plastique et à élaborer un instrument juridique contraignant nous donne l'espoir que la pandémie de la pollution plastique sera bientôt sous-contrôle grâce à la détermination et à l'engagement de tous les Etats.

Notre espoir est encore plus grand, quand nous revisitons les mesures prises au haut niveau par l'Etat togolais et les différentes initiatives mises en place à la base par des organisations à but non lucratif, les entreprises à caractère social, les études des chercheurs locaux afin d'assurer un environnement sain et sans déchets plastiques à notre pays.

En effet, le Togo peut se réjouir d'avoir l'un des cadres juridiques les plus contraignants en matière de la pollution plastique. Car nos différentes lois et réglementations sont soutenues dans la pratique par la création des institutions ainsi que des structures techniques notamment le Centre d'Enfouissement Technique de la Ville de Lomé et l'ANASAP pour ne citer que celles –là qui font référence.

Pour accompagner l'action du Gouvernement, les ONG et les associations avec parfois des moyens limités mènent notamment des activités de sensibilisation, d'éducation, de formation, de collecte et de traitement des déchets plastiques. C'est le lieu de leur adresser nos sincères gratitude.

La Rencontre Multi-acteurs de ce jour qui est la première en la matière et qui, nous l'espérons, ouvrira la porte à d'autres qui sera la preuve de cet engagement citoyen qui nous anime tous afin de léguer une planète saine et prospère aux futures générations .

Ces différentes interventions même si elles sont louables, ne conduiront certainement pas à elles seules à atteindre notre objectif commun, celui d'assurer un environnement qui fait prospérer la biodiversité, croître les cultures agricoles, diminuer le réchauffement climatique et prévenir la santé humaine. Elles méritent nécessairement d'être renforcées, répliquées, et susciter d'autres innovations.

L'objectif de notre présence ici est entre autres d'innover pour contribuer à l'accord international juridiquement contraignant, à l'amélioration et à l'application du cadre juridique national, à l'accélération et à la multiplication des interventions individuelles et collectives au niveau local. Ainsi, sommes-nous convaincus que la pollution plastique sera bientôt un vieux souvenir.

Enfin ne pouvons-nous abstenir une fois encore d'exprimer nos vives gratitude aux participants tout en souhaitant une pleine réussite à la présente rencontre.

Merci pour votre aimable attention